

Communication à la presse de la CEEA sur l'établissement d'une mission de l'Autriche (Bruxelles, 8 avril 1960)

Légende: Le 8 avril 1960, la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA) informe la presse de l'établissement à Bruxelles d'une mission diplomatique autrichienne, dirigée par Ernst Lemberger, auprès de l'Euratom.

Source: Archives historiques de la Commission européenne, Bruxelles, Avenue de Cortenbergh 1. Délégation de l'Autriche auprès de l'EURATOM, BAC 118/1986 N°2030/1 (1960-1967).

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL:

http://www.cvce.eu/obj/communication_a_la_presse_de_la_cea_sur_l_etablissement_d_une_mission_de_l_autriche_bruxelles_8_avril_1960-fr-874e9bf6-445f-42a7-b4a0-c780da3559ea.html

Date de dernière mise à jour: 05/09/2012

Communication à la presse (Bruxelles, le 8 avril 1960)

A la suite du désir manifesté par le Gouvernement de la République autrichienne d'instituer une mission auprès de la Communauté Européenne de l'Energie Atomique, celle-ci a donné son accord pour l'établissement de cette mission.

La Communauté a également donné l'agrément à M. Ernst LEMBERGER, Ambassadeur extraordinaire auprès de Sa Majesté le Roi des Belges et Ministre plénipotentiaire auprès de Son Altesse Royale Madame la Grande Duchesse du Luxembourg, désigné par le Gouvernement de la République autrichienne comme Chef de cette mission.

M. Ernst LEMBERGER remettra, en sa qualité de Chef de mission de l'Autriche auprès de la Communauté Européenne de l'Energie Atomique, ses lettres de créance entre les mains du Président de la Commission et sera reçu par le Président du Conseil de cette Communauté.

Il est rappelé que la Communauté Economique Européenne avait précédemment donné son accord à l'établissement d'une mission de l'Autriche auprès d'elle, et qu'elle avait également donné son agrément à la nomination de M. Ernst LEMBERGER, en qualité de Chef de cette mission.